

Natura 2000 Pays de Bray humide

Découvrir et préserver notre patrimoine naturel



Document réalisé par le Syndicat mixte d'aménagement et de développement du Pays de Bray avec le concours financier de l'Etat et de l'Union européenne
Crédit photos: Smad, Dreal Haute-Normandie, Jean-Yves Ferret, Philippe Laggabe, Philippe Spiroux
Impression: imprimerie Sodimpal - janvier 2014



Adhérer à la charte Natura 2000

Sur la base du volontariat, il est possible de s'engager à respecter des bonnes pratiques favorables à la préservation des milieux. En contrepartie, l'adhésion à la charte ouvre droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les parcelles situées sur le site Natura 2000. Le respect des engagements fait l'objet d'un contrôle par les services de l'Etat.

Quelques exemples d'actions :
Restauration de mares et de fossés, gestion extensive de prairies, réhabilitation ou plantation de haies, restauration de la végétation de berges, de landes ou encore de zones humides.

Le contrat ni agricole ni forestier (dit « ni ni »), sur les propriétés non exploitées. Le bénéficiaire perçoit une aide allant de 80 à 100% des coûts réels supportés pour les travaux.

Le contrat agricole

Le contrat forestier

s'engage alors sur cinq ans. Il existe trois types de contrats :

S'engager en signant un contrat
Parmi les outils Natura 2000 qui permettent de préserver le site, les contrats permettent au propriétaire ou exploitant d'un terrain d'obtenir des aides de l'Etat en échange de la mise en oeuvre d'actions d'entretien ou de restauration d'habitats. Le signataire s'engage alors sur cinq ans. Il existe trois types de contrats :

Le dispositif Natura 2000 prévoit des outils pour agir concrètement dans le but de préserver la biodiversité, les milieux et les espèces d'intérêt communautaire. Élus, habitants ou encore exploitants agricoles peuvent participer à cette préservation.

Agir pour préserver

Natura 2000 en questions

Comment un site est-il désigné pour intégrer le réseau Natura 2000 ?

Chaque pays membre de l'Union Européenne constitue son réseau de sites sur la base d'études scientifiques et des listes des espèces et habitats justifiant la désignation des sites. Les sites Natura 2000 sont proposés après consultation des collectivités territoriales concernées.

Les limites d'un site Natura 2000 peuvent-elles évoluer ?

Le périmètre d'un site Natura 2000 peut être modifié afin de garantir une cohérence et une meilleure préservation d'espèces ou d'habitats, en concertation avec les collectivités locales concernées et sur justification auprès de la commission européenne.

Je suis propriétaire d'un terrain situé sur le site. Quelles sont les conséquences ?

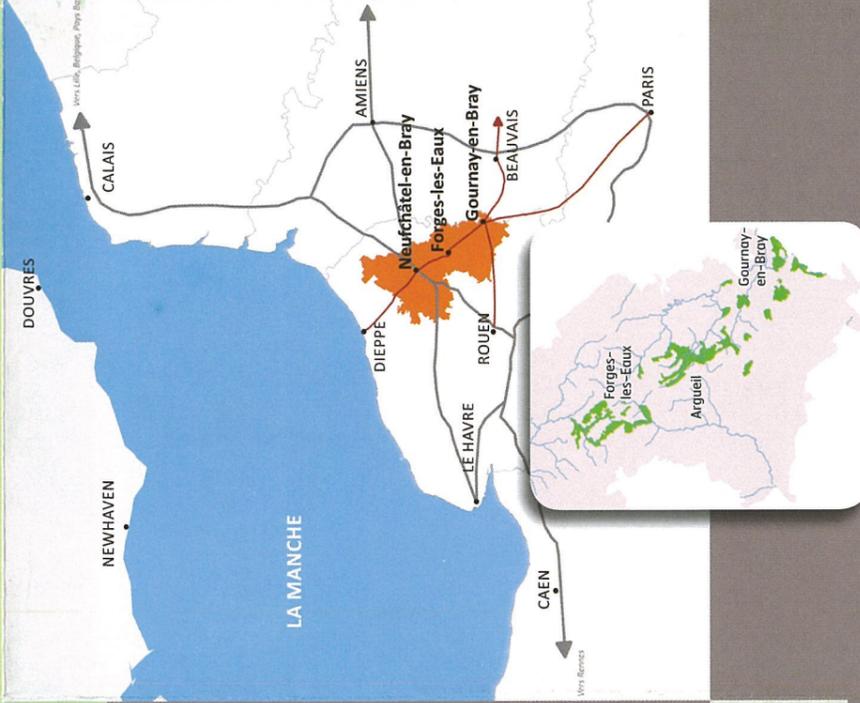
Natura 2000 n'a pas vocation à interdire les activités humaines. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous engager dans un contrat Natura 2000 ou signer la charte Natura 2000 afin d'adhérer aux objectifs de conservation du patrimoine naturel du site.

J'ai un projet sur le site. Quelles démarches dois-je accomplir ?

Dans le cas d'aménagements ou de travaux sur votre parcelle, et selon leur nature et leur importance, une étude d'incidences Natura 2000 pourra être demandée afin d'évaluer la compatibilité du projet avec le maintien des habitats et des espèces du site Natura 2000, de réduire les impacts potentiels du projet et, le cas échéant, d'adapter ce dernier.

Quel est l'intérêt de préserver des zones humides ?

Les zones humides ont de nombreux rôles souvent méconnus. Elles participent au maintien de la qualité des cours d'eau (auto-épuration, atténuation des ruissellements...), et sont indispensables à la survie et au déplacement de nombreuses espèces.



Le site Pays de Bray humide

Au fond de la boutonnière

Né d'un accident géologique ancien, le Pays de Bray est une vaste dépression qui abrite des milieux très originaux pour la Haute-Normandie. Sa forme particulière lui vaut le surnom de « boutonnière ». Le site Natura 2000 est installé au fond de la boutonnière, là où le sol est souvent imperméable, favorisant la présence de milieux humides remarquables.

Il a été désigné Zone Spéciale de Conservation notamment car il abrite une importante population de tritons crêtés, une espèce fragile de batracien en forte régression sur le territoire.

Sur le site, un vaste réseau de mares, bien connectées par des haies, des fossés et des prairies humides, constitue l'habitat de reproduction du Triton crêté. Ces mares sont réparties dans un bocage humide de qualité qui réunit les conditions de vie nécessaires au maintien de l'espèce.



Triton crêté

Le Smad du Pays de Bray, structure animatrice

Le 6 septembre 2011, le comité de pilotage du site Natura 2000 Pays de Bray humide a désigné le Smad du Pays de Bray comme animateur du site, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime et le Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie.

Les missions du Smad :
faire connaître le site, les milieux et espèces
prospector et mettre à jour les caractéristiques du site
gérer les contrats Natura 2000



Visite de terrain

30 communes concernées par le site Pays de Bray humide

En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites. En Haute-Normandie, on compte 34 sites occupant 4% du territoire. Le site Pays de Bray humide fait partie des quatre sites brayons. Il couvre 3337 hectares répartis sur 30 communes.

Un réseau écologique européen

Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objectif la préservation de la biodiversité en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et locales. Il s'appuie sur deux directives européennes :



La directive « oiseaux » (1979) dont l'objet est la conservation des oiseaux sauvages.

La directive « habitats » (1992) qui vise la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage. Elle prévoit la création d'un réseau écologique européen composé de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées sur la base de critères scientifiques (présence d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt communautaire).

Qui fait quoi ?

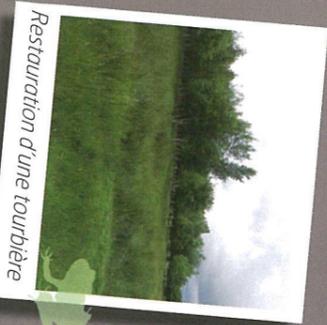
Pour chaque site, un Document d'Objectifs (d'ocob), équivalent à un plan de gestion, est établi en concertation avec les acteurs locaux et validé par un Comité de Pilotage (Copl) mis en place par le préfet. Le d'ocob présente l'état des lieux du site, définit les enjeux et les objectifs de gestion et comporte les modalités de leur mise en oeuvre. Il est mis en oeuvre par une structure animatrice, désignée par le copil. Le Smad du Pays de Bray anime le site Pays de Bray humide.

Ouvrer ensemble

Les démarches entreprises pour la préservation de la biodiversité et la restauration des milieux appauvris doivent être construites avec les personnes qui vivent et font vivre le territoire. Les notions de concertation et de partenariat sont donc essentielles dans la mise en oeuvre des actions en faveur des habitats et des espèces.



Travaux dans une mare



Restauration d'une tourbière

Le site Natura 2000 Pays de Bray humide

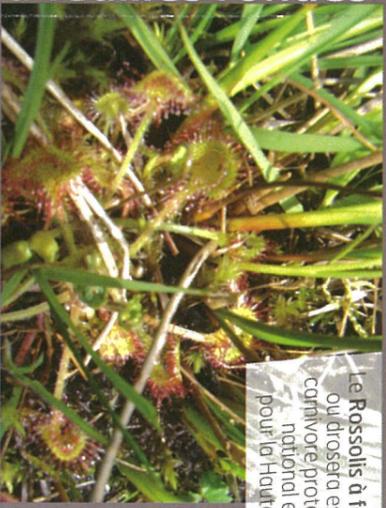
Le site en bref

Nom : Pays de Bray humide
Code : FR2300131
Région : Haute-Normandie
Département : Seine-Maritime
Communes concernées : 30
Superficie : 3337 hectares
Directive UE : Habitats, Faune, Flore
Structure animatrice : Syndicat mixte du Pays de Bray
Validation du Docob : juillet 2005

Le site Natura 2000
Pays de Bray humide



Rossolis à feuilles rondes



Le **Rossolis à feuilles rondes** ou diroseta est une plante carnivore protégée au niveau national et très rare pour la Haute-Normandie.

Tourbière



La **tourbière** est un habitat majeur du site. Ces formations au sol composé de tourbe abritent des espèces spécifiques souvent rares (Rossolis, Canneberge...).

Nombril de Vénus



On trouve le **Nombril de Vénus** à Ferrrières-en-Bray, dans un habitat d'intérêt communautaire (pentes rocheuses).

Mare



Dans le fond de la boutonnière, la perméabilité des sols favorise la présence de nombreuses **mares**, habitat de reproduction du Triton crêté.

Triton crêté



Le **Triton crêté**, espèce phare du site, est caractérisé par les deux grandes crêtes exhibées par le mâle en période de reproduction. Il est menacé, notamment en raison de la disparition de ses habitats (ex : mares, haies).

Grand Murin



Le **Grand Murin** est l'une des espèces d'intérêt communautaire du site. Il fait partie des plus grandes chauves-souris d'Europe.

Lucane cerf-volant



Le **Lucane cerf-volant** est présent dans les boisements âgés sur le site.

Prairie humide



Le site comporte de nombreuses **prairies humides** présentant une biodiversité exceptionnelle. Surtout de haies, elles abritent des mares, ruisseaux ou fossés potentiellement habités par le Triton crêté.

Écrevisse à pattes blanches



L'**Écrevisse à pattes blanches** est une espèce très sensible. Sa présence est indicatrice d'une bonne qualité du cours d'eau.

A la découverte du site

Le site Pays de Bray humide n'est pas un sanctuaire. Partez à la découverte de ces milieux d'exception mais, lors de vos promenades, rappelez-vous que vous êtes sur un espace fragile...

▶ Découvrez le film consacré au site Natura 2000 Pays de Bray humide sur www.paysdebray.org